

PREMIER BUDGET PARTICIPATIF L'ENGOUEMENT DES PÉRIGOURDIN.E.S AU RENDEZ-VOUS !



L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

L'année 2020 s'ouvre sur une belle réussite : celle du premier budget participatif Dordogne-Périgord, qui a suscité un bel engouement citoyen tout au long de l'automne et qui se traduira dans les mois à venir par la réalisation des projets élus.

Au vu de ce succès, j'ai d'ores et déjà proposé à l'assemblée de reconduire l'opération dès cette année !

Avec la majorité départementale, nous n'avons de cesse, depuis 2015, d'associer les Périgourdin.e.s à l'action du Conseil départemental : l'organisation des Assises du Département, puis des rencontres citoyennes, nous ont permis de mesurer vos attentes et d'adapter nos politiques afin de les rendre toujours plus efficaces.

Avec la mise en œuvre de ce budget participatif d'un million d'euros, une nouvelle étape a été franchie. C'est vous qui choisissez, c'est vous qui décidez directement d'aider financièrement des projets que vous avez vous-mêmes élaborés partout sur le territoire.

2020 : AMPLIFIER NOS EFFORTS POUR UN PÉRIGORD SOLIDAIRE ET INNOVANT

Mais le succès de cette initiative, au-delà d'illustrer le dynamisme de la vie associative du Périgord, répond également à l'une de mes convictions profondes : la vie démocratique moderne nécessite l'invention de nouvelles pratiques. Plus directes, plus transparentes, plus interactives.

La liste des 53 lauréats que vous avez élus reflète les préoccupations de la société : préservation de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, qualité de l'offre culturelle et sportive, développement des solutions de mobilité... Elle fait aussi écho aux nombreuses actions menées par le Conseil départemental afin de préparer l'avenir.

Ainsi, 2020 verra se renforcer notre action volontariste dans le domaine de l'environnement, par exemple en faveur de la faune et de la flore sauvages, ou bien de la ressource en eau. Nous commencerons l'année en donnant du sens à cet engagement, en offrant un arbre à l'ensemble des familles ayant eu le bonheur d'accueillir une naissance en 2019.

A l'aube de cette nouvelle année, la majorité départementale a également voulu rappeler son attachement fort à la qualité des services publics dont le Département a la charge, à travers un effort budgétaire très significatif en direction du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Cet effort inédit permettra d'augmenter de près de 9% les effectifs des sapeurs-pompiers professionnels tout en finançant la revalorisation de leur rémunération. Cette décision, nous l'avons prise malgré les choix, autoritaires et d'inspiration libérale, de l'Etat qui ne cesse de pressurer nos dépenses. Plutôt que de charger les collectivités, le gouvernement ferait bien de s'inspirer de leur sens des responsabilités et du bien commun, par exemple pour recruter de nouveaux personnels au sein des hôpitaux...

Pour sa part, le Conseil départemental continue de se battre pour faire avancer la Dordogne tout en assurant la bonne utilisation de l'argent public. A ce sujet, nous ne pouvons nous résoudre à gaspiller l'argent public investi dans le chantier du contournement de Beynac, annulé par la Cour administrative d'appel de Bordeaux après avoir été dûment autorisé par l'Etat. Cette décision n'a aucun sens et nous entendons faire valoir nos arguments sur le fond, tant sur le plan environnemental que sur celui de la sécurité des biens et des personnes, auprès du Conseil d'Etat.

Dans une société en pleine effervescence, marquée par des inquiétudes de tous ordres, la majorité départementale reste plus que jamais à votre écoute. Elle entend maintenir son cap : celui du progrès social et de l'innovation économique, celui de l'excellence environnementale et de l'accompagnement du monde associatif.

Vous pourrez compter, tout au long de l'année 2020, sur notre entière mobilisation à vos côtés pour bâtir un Périgord qui vous ressemble : innovant, solidaire, humain, préservé.

Soyez assuré.e.s que nous continuerons de le faire avec responsabilité, bon sens et bienveillance.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente et très heureuse année.

Très cordialement
G Peiro

Sommaire

- 3 | LA FIBRE OPTIQUE PARTOUT ET POUR TOUS !
- 4 | LOGEMENT : L'UNION FAIT LA FORCE !
- 5 | LE DÉPARTEMENT, ACTEUR INCONTOURNABLE DES POLITIQUES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU
- 6 | L'ACTUALITÉ DANS VOS CANTONS
- 8 | LES LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF

VOEUX CITOYENS

Comme chaque année, Germinal Peiro et les Conseillers départementaux ont le plaisir de vous inviter aux vœux citoyens, qui se dérouleront :

Lundi 27 janvier à 18h00

Centre départemental de la Communication à Périgueux

Mardi 28 janvier à 18h00

Centre culturel Paul Eluard à Sarlat-la-Canéda

Mercredi 29 janvier à 18h00

Salle René Coicaud à Bergerac

Jeudi 30 janvier à 18h00

Salle des fêtes à Nontron

Ces soirées se prolongeront autour de buffets campagnards préparés à base de produits bios et/ou locaux.

LE PÉRIGORD FAIT SON SHOW À PARIS EN FÉVRIER !

Comme chaque année, le Département de la Dordogne sera présent au Salon International de l'Agriculture de Paris du 22 février au 1^{er} mars 2020, pour faire la promotion du Périgord à travers ses sites touristiques et ses produits emblématiques, avec une mise à l'honneur des filières d'excellence et tout particulièrement celles placées sous signe officiel de qualité. Une nouveauté de taille cette année : une boutique qui permettra aux quelques centaines de milliers de visiteurs du salon de faire leurs emplettes dans une boutique dédiée aux produits phares du Périgord.

Dès le début du mois de février, c'est à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, l'ambassade de notre région à Paris située au cœur de la capitale, entre le Louvre et l'Opéra, que les amoureux du Sud-Ouest pourront découvrir la richesse de notre territoire dans une boutique éphémère. Au-delà des produits gastronomiques, les Parisiens pourront y puiser l'inspiration pour leurs prochaines vacances : escapades, week-ends, séjours prolongés entre amis ou en famille...

Février sera donc le mois du Périgord à Paris : le Conseil départemental, dans le cadre de sa politique de développement de l'attractivité de notre territoire, offre aux producteurs une vitrine exceptionnelle pour présenter la gastronomie et les savoir-faire périgourdins et donner des idées de voyage ou – mieux – d'implantation en Dordogne !



CONTOURNEMENT SUD DE NONTRON

Le contournement sud de Nontron, qui fait la liaison entre la RD 675 et la RD 707, a été inauguré le 4 octobre dernier par le président Germinal Peiro, aux côtés notamment du maire de Nontron et vice-président du Conseil départemental, Pascal Bourdeau, et de la conseillère départementale Juliette Nevers.

Trois communes ont travaillé de concert (Nontron, Sceau-Saint-Angel et Saint-Martial-de-Valette) avec le Département de la Dordogne en maître d'ouvrage du chantier.

Réalisée entre octobre 2016 et septembre 2019, l'opération globale s'élève à 3,4 M€.

Afin d'optimiser le projet tout en minimisant l'impact sur l'environnement, le tracé du contournement emprunte des voies existantes.

C'est une route qui permet aux véhicules qui arrivent de Thiviers ou de La Coquille de rejoindre la RD 675 vers Brantôme et Périgueux sans passer par le centre ville de Nontron. Il s'agit essentiellement de détourner le trafic de transit, notamment des poids lourds, qui étaient jusqu'alors contraints de traverser l'agglomération avec de forts risques de déformation de la chaussée.



« VIVONS LOCAL, VIVONS ARTISANAL » : DÉFENDRE LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a mis en place une campagne de communication en partenariat avec l'ensemble des intercommunalités de Dordogne et avec le Conseil départemental pour soutenir l'artisanat et l'économie de proximité de Dordogne. L'objectif est de sensibiliser les consommateurs au fait qu'ils ont un rôle important à jouer pour maintenir l'activité et la vie dans les campagnes. En faisant travailler les artisans de leur territoire, ce sont non seulement des familles qu'ils soutiennent, mais aussi des acteurs incontournables de l'économie locale. Acheter en circuit court aujourd'hui, c'est un choix entre les mains des consommateurs qui peuvent décider de faire appel à de vrais professionnels à côté de chez eux. La campagne « Vivons local, vivons artisanal » était officiellement lancée le lundi 4 novembre 2019 par le Président de la Chambre de Métiers, Didier Gouraud, en présence de Germinal Peiro et de Carine Dartiguepeyrou, prospectiviste, dont l'intervention a permis d'instaurer une réflexion avec les élus sur les pistes à explorer pour l'avenir et le développement de l'attractivité des territoires.



28^e FESTIVAL DU FILM DE SARLAT : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR TOUS LES CINÉPHILES

Avec une programmation d'une qualité remarquable, que ce soit dans la sélection officielle ou dans la sélection « Tour du monde », cette édition 2019 a connu une fréquentation stable (6500 entrées payantes). Le Conseil départemental, qui est un partenaire fort du cinéma en Dordogne, notamment via son fonds d'aide à la production et l'accueil de tournages, est un soutien important et fidèle de ce festival. A l'occasion de la cérémonie de clôture, Germinal Peiro a remis le prix du Département jury jeunes doté de 1500 € au film « Proxima » d'Alice Winocour avec Eva Green et Matt Dillon.

L'ALSACE ET LA DORDOGNE : 80 ANS D'UNE AMITIÉ NOUÉE PAR L'HISTOIRE

Le 7 décembre dernier, une grande journée de célébration de l'évacuation des Alsaciens en Dordogne était organisée par le Conseil départemental au Centre International de l'Art Pariétal Lascaux à Montignac.

Laurence Muller-Bronn, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin, et plusieurs élus de la Ville de Strasbourg avaient fait le déplacement pour assister aux événements commémoratifs de ce moment de l'histoire où le destin de plusieurs dizaines de milliers d'Alsaciens est venu croiser celui des Périgourdins qui les ont accueillis en 1939 à Périgueux et dans plusieurs communes de Dordogne.



Concert de l'Ensemble Instrumental de la Dordogne à Lascaux 4 à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'accueil des Alsaciens en Dordogne

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département intervient sur le champ du handicap dans le cadre de ses compétences propres mais également en sa qualité d'employeur.

D'une part, il finance la politique d'accompagnement des personnes en situation de handicap (Prestation de Compensation du Handicap = 10 millions d'euros annuel) et le transport des élèves en situation de handicap.

D'autre part, en sa qualité d'employeur public, il intervient auprès des agents départementaux. Le 18 novembre dernier, Germinal Peiro a signé une convention avec le FIPHFP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) qui permet de renforcer la lisibilité de la politique handicap à destination du personnel du Département et qui se traduit par de nombreuses actions pour faire évoluer les regards et les mentalités sur le handicap au travail. De nombreux travaux et une première expérimentation ont d'ores et déjà été menés dans ce sens. Ils ont contribué à élaborer cette convention qui vise à inscrire désormais dans la durée l'attention de la collectivité à l'égard de ses agents en situation de handicap.

LA CONCILIATION DE JUSTICE EN DORDOGNE

Placés sous l'autorité du Ministère de la Justice et au sein des trois Tribunaux d'Instance du département, les conciliateurs de justice sont des bénévoles spécialement affectés à cette fonction. Ils assurent des permanences régulières dans les mairies ou les Centres d'Accès au Droit du département afin de tenter de résoudre un différend dans les domaines du droit civil (sauf pour les affaires familiales), du droit du travail, du droit commercial et, depuis peu, dans le domaine du contentieux de la Sécurité Sociale. De manière gratuite, neutre et indépendante, les conciliateurs cherchent une issue amiable à ces conflits.

54% de réponses positives à leurs saisines montrent que leur action de proximité est utile pour les justiciables qui veulent régler leurs problèmes. Cette saisine peut se faire soit en contactant un interlocuteur au 05 53 06 39 33 qui transférera la demande vers le conciliateur géographiquement compétent, soit par internet sur le site www.conciliateurs.fr, soit en se rendant au CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit) de Périgueux (12, Cours Fénelon) ou dans les mairies et autres lieux de permanence sur l'ensemble des chefs-lieux de cantons du département.

LA FIBRE OPTIQUE PARTOUT ET POUR TOUS !

Et la lumière fut ! A la manière de l'électricité autrefois installée dans nos campagnes, les premiers raccordements de la fibre jusqu'au domicile (FTTH*) sont effectifs depuis fin décembre à Terrasson-Lavilledieu. Ils marquent ainsi l'aboutissement d'un long travail préparatoire et le début de la commercialisation des prises, véritables sésames pour bénéficier d'une connexion performante.

Il aura fallu, en effet, toute la volonté des élus départementaux pour mettre sur pied à l'échelle de la Dordogne une structure publique dédiée au déploiement de la fibre : le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN), présidé par Germinal Peiro et composé du Conseil départemental Dordogne-Périgord, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, du Syndicat départemental d'électricité, de toutes les communautés de communes du département, de l'Europe et de l'Etat. Son but était simple sur le papier, mais le défi à relever était immense sur le plan technique : amener le très haut débit dans nos territoires ruraux à la place des opérateurs privés qui se refusaient à le faire pour ne privilégier que des zones urbaines considérées comme seules rentables, circonscrites à Périgueux et



aux principales communes de son agglomération, ainsi qu'à Bergerac.

Une grande part du chemin a aujourd'hui été faite. Des études préalables ont été menées à bien, une programmation a été définie et partagée en deux phases (2015-2021 et 2022-2025) et le financement a été bouclé pour la totalité des périodes. Dans un temps record, Périgord Numérique, grâce à l'aide du Conseil départemental, a réussi à obtenir les contributions de l'ensemble des partenaires, notamment celle de l'Etat. Si ce dernier a confirmé le niveau de sa participation pour la première phase, entérinée sous le quinquennat Hollande, le montant de son aide pour la deuxième phase n'est pas encore connu.

Le plus grand chantier entrepris en Dordogne

Personne n'est de trop pour un pareil investissement qui s'élève à 450 millions d'euros cumulés, nécessitant le lancement d'un emprunt à hauteur de près de 175 millions d'euros. C'est pourquoi le Département - principal moteur du projet - a décidé d'accentuer, à compter de 2022, son effort financier qui passera dès lors de 5 à 10 millions d'euros par an. Ces chiffres témoignent de l'importance de l'enjeu. Et s'il ne fait pas la « une » des médias, il est bien le plus grand chantier jamais entrepris en Dordogne, tant en termes financiers que sur le plan de l'attractivité de notre département et du confort de vie de ses habitants.

Aujourd'hui, entreprises comme particuliers, tous positionnent l'accès au très haut débit parmi les critères majeurs pour s'installer, se développer et vivre dans un territoire. Car, quels que soient les usages, domestiques et professionnels, le très haut débit, grâce à la fibre, présente des avantages en matière de vitesse, de stabilité et de robustesse de la connexion que n'offre aucune autre technologie.

Parce que la construction de ce réseau propre, totalement public, imposait un calendrier de déploiement échelonné sur plusieurs années, le Conseil départemental a souhaité, dès 2015, dans l'attente de l'arrivée de la fibre à la maison, que Périgord Numérique mène des



Installation du NRO (Noeud de Raccordement Optique) à Hautefort

opérations de montée en débit en faisant parvenir la fibre jusqu'aux cœurs des bourgs. En 4 ans, 200 communes du Périgord ont ainsi bénéficié de cette solution transitoire permettant de renforcer les débits de 20 à 80 mégas. Là où ces travaux ont été réalisés, ils seront naturellement prolongés pour que la fibre arrive progressivement jusqu'à chaque habitation, comme dans l'ensemble du département. Cette stratégie de « mix technologique », très innovante, a été reconnue depuis lors à l'échelle nationale.

Objectif : 100% des foyers connectés

L'objectif est clair : il s'agit de raccorder chaque foyer périgourdin, quel que soit son lieu de résidence, au très haut débit à l'horizon 2025, dans des délais fortement raccourcis par rapport aux prévisions initiales.

Dans le cadre de cette nouvelle planification, il y aura une parfaite continuité dans la livraison des prises entre la phase 1 et la phase 2. Pour ce faire, les études d'ingénierie de la deuxième phase seront engagées dès 2021 permettant le lancement des travaux l'année suivante, sitôt ceux de la première phase achevés. Au terme

de l'échéance, en 2025, 300 000 prises auront été raccordées au rythme, sur les dernières années, de 40 000 par an. Ainsi, 100% des foyers seront connectés mais aussi 100 % des entreprises de notre département. C'est l'autre priorité de « Périgord Numérique ». L'enjeu de la connectivité des entreprises est, en effet, primordial pour les ancrer dans le département. Demain, les distances seront abolies et ne viendront plus les pénaliser. Territoires urbains et ruraux seront mis sur un même pied d'égalité. Nos atouts, au premier rang desquels la qualité de vie, pourront alors faire la différence en faveur du département.

Ainsi la Dordogne entrera de plain-pied dans la révolution numérique. Pour aboutir à ce résultat, les élus du Conseil départemental auront mis en œuvre une stratégie cohérente et ambitieuse de déploiement de la fibre.

D'ici 2025, l'accès au très haut débit sera bien une réalité pour tous et partout dans notre département !

***FTTH : Fiber To The Home, qui se traduit par Fibre optique jusqu'au domicile.**

AVEC TARTUGA, UN ESCAPE GAME GRANDEUR NATURE POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

Récemment nominée aux Trophées du tourisme, titulaire du prix spécial des lecteurs du magazine Vivre en Périgord, la société Tartuga Tifo Events de Bassillac fait partie de ces petites pépites périgourdines. Son créneau ? Le tourisme et le patrimoine. Sa particularité ? Mettre une bonne pincée de ludique dans la découverte d'un lieu, d'une ville, d'un espace naturel.

Son concepteur, Johan Albery, fait partie de cette jeune génération qui, passionnée par la richesse de notre patrimoine, trouve judicieux de compléter la palette des propositions de visite. A l'heure des « espace game », l'idée lui est venue de développer une nouvelle façon d'appréhender la découverte touristique.

A l'inverse cependant d'un « escape game » où une équipe de plusieurs personnes est enfermée à l'intérieur d'une salle à thème, ici l'espace est grandeur nature, à l'air libre. Cela peut être une ville, comme Périgueux, Bergerac ou Sarlat, un château, un espace naturel...

Nous sommes proches d'un rallye, avec des jeux de pistes, une boussole, un carnet de route. L'idée n'est pas d'avoir l'œil rivé sur sa tablette mais bien de lever les yeux à l'affût du moindre indice, de prendre soin de découvrir ce qui vous entoure, de le partager avec des proches. Le rallye se fait par équipe de 4 à 6 avec plusieurs équipes en parallèle mais pas forcément en compétition. L'idée première, c'est la convivialité, même si la concurrence s'aiguise un peu au fil de la partie.

Johan Albery insiste sur l'aspect ludique. C'est un jeu collectif qui implique le sens du partage et de l'observation. On prend son temps. C'est l'esprit « tortue », *tartuga* en occitan. Tout se fait à pied, tranquillement. Bien sûr, cela nécessite une grosse préparation en amont pour connaître l'histoire des lieux, la géographie des sites afin de créer l'écheveau du récit que les équipes auront à démêler.

Le concept lancé en 2017 ne cesse de connaître le succès : au-delà des villes, Tartuga s'est aussi développée sur des sites historiques comme le manoir d'Essendiéras. Initialement conçu pour des séminaires d'entreprises, il s'est aussi ouvert au grand public, aux familles, aux bandes de copains qui veulent s'amuser le temps d'une demi-journée.

Le jeu moyen dure deux heures mais on peut le prolonger sur une journée entière. L'été prochain, Tartuga accueillera un groupe de cent personnes. Autant dire que l'avenir est tout tracé pour une société qui souhaite aussi se développer dans l'événementiel.

Contact : www.tartuga.fr

Le Président Germinal Peiro remettant à Johan Albery le prix des lecteurs du magazine « Vivre en Périgord » lors des Trophées du tourisme, organisés au Centre départemental de la communication à Périgueux le 22 octobre 2019.



LOGEMENT : L'UNION FAIT LA FORCE !

Avec la nouvelle année, un nouvel outil au service de la Dordogne et de ses habitants a vu le jour. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, les deux offices publics HLM existants dans le département, Dordogne Habitat et Grand Périgueux Habitat, ont fusionné pour donner naissance à Périgord Habitat.

Ce projet, mûrement réfléchi, s'inscrit dans la volonté de renforcer l'action publique en faveur de l'habitat social pour répondre aux besoins de logement des Périgourdins.

La loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) pose comme obligation, à l'horizon 2021, de réunir plusieurs offices en un afin que chacun atteigne une taille de gestion minimale de l'ordre de 12 000 logements. La possibilité a été laissée dans les territoires ruraux de ne conserver qu'un seul opérateur même s'il se situe en dessous de ce seuil. C'est le cas de Périgord Habitat qui, avec le cumul des « portefeuilles » des deux structures actuelles, avoisine les 10 000 logements.

Mutualiser les compétences et les moyens

Il ne s'agit pas là de créer une structure supplémentaire ni d'en absorber une au profit de l'autre, mais bien de mutualiser les compétences et les moyens à l'échelle départementale pour agir plus efficacement dans le but de construire et de rénover des logements à vocation sociale.

Le Département, moteur de la démarche, a souhaité que ce nouvel outil public ne se cantonne pas aux deux seules collectivités de rattachement des anciens offices Dordogne Habitat et Grand Périgueux Habitat, c'est-à-dire le Département pour le premier et l'agglomération de Périgueux pour le second. A leurs côtés, la Communauté d'agglomération bergeracoise et 5 autres communautés de communes ont déjà annoncé qu'elles adhèreraient à la structure.

Ce regroupement est bien plus important qu'il ne le paraît de prime abord. En effet, il ne se réduit pas à une simple affaire de Lego ou d'emboîtement administratif. L'enjeu est tout autre.



S'il n'y avait pas eu d'entente au plan départemental entre les deux offices existants, le risque était grand de voir, par exemple, des structures privées avec une assise financière plus forte, issues d'autres départements, prendre pied en Dordogne pour, à terme, se tailler la part du lion au détriment d'acteurs publics locaux.

Conserver un outil public

Tout l'intérêt de la fusion réside dans l'ambition de conserver dans le département un outil public piloté par les élus locaux, bons connaisseurs des préoccupations de leurs concitoyens et soucieux d'un aménagement équilibré du territoire.

Car une politique dynamique en matière de logement social a un impact direct sur le développement local. Tout d'abord, sur le plan économique, les volumes de travaux générés par les constructions et les réhabilitations ont des retombées favorables pour les entreprises du territoire.

Ensuite, sur le plan démographique, une offre de logement conséquente à un coût modique, et donc accessible, permet d'attirer de jeunes ménages et des familles, favorisant le renouvellement de

la population et donnant ainsi une vitalité nouvelle à des secteurs menacés par une baisse du nombre de leurs habitants. La construction ou la rénovation de logements est également souvent l'occasion de réhabiliter dans les centres-bourgs un patrimoine ancien en voie d'abandon et de lui offrir une seconde jeunesse en l'embellissant.

Autant de buts d'intérêt général poursuivis depuis de longues années par le Conseil départemental qui finance aux côtés d'autres partenaires (Etat, bailleurs sociaux, communes et communautés de communes notamment) la production de logements rénovés ou neufs destinés à un public de ménages modestes, à l'exemple des familles monoparentales, qui ne trouve pas dans le parc privé une offre adaptée à sa situation. Cette démarche vient en complémentarité de celle des communes qui peuvent proposer, elles aussi, des logements dont elles sont propriétaires.

Avec le futur office Périgord Habitat, le Département veut également donner une nouvelle dimension environnementale à la politique locale en faveur de l'habitat social.

Ce sont désormais 160 salariés qui mettent leur savoir-faire en commun pour déployer cette nouvelle stratégie au bénéfice des Périgourdins. Signe de cette union, la future Maison de l'Habitat en Périgord les accueillera sur un nouveau site moderne et fonctionnel, proche de la gare de Périgueux, en 2023.



SAPEURS-POMPIERS DE DORDOGNE : DES MESURES FORTES POUR LA PROTECTION DES PÉRIGOURDINS !



SDIS 24

Une priorité : la sécurité des Périgourdins.

En Dordogne, 226 pompiers professionnels et 1350 volontaires, appuyés par une centaine de personnels administratifs, effectuent environ 25 000 interventions par an. Comme sur le plan national, une large majorité d'entre elles (85%) correspond à des secours aux personnes malades, blessées principalement lors d'accidents de la circulation, intoxiquées ou noyées. S'y ajoutent des opérations liées à des menaces nouvelles, terroriste par exemple, et à des risques témoins de notre époque, de type technologique et environnemental, ainsi que l'a mis en lumière l'accident industriel de Rouen.

A l'instar d'autres professions, le métier de sapeur-pompier est un métier à risques qui justifie des rémunérations supérieures à celles des autres titulaires de la fonction publique territoriale. Ainsi, dès son recrutement, un caporal professionnel perçoit une rémunération mensuelle de l'ordre de 1 700 € nets par mois et son déroulement de carrière le situera à un niveau environ supérieur de 400 € par mois à la moyenne des agents publics de même catégorie.

Il y a quelques mois, les sapeurs-pompiers professionnels initiaient un mouvement social répondant à un mot d'ordre national de grève. Leurs revendications s'adressent pour une large part à l'Etat, notamment pour ce qui concerne leur système de retraite et la revalorisation de la « prime de feu », et pour l'autre aux Conseils départementaux, employeurs, pour ce qui a trait en particulier aux effectifs et aux conditions de travail.

Principal financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Département de la Dordogne assure sa modernisation pour garantir une haute qualité de service et améliorer les conditions de travail des personnels. En 2019, il lui a apporté son concours à hauteur de **17,35 millions d'euros**, pour un budget global de fonctionnement de **35 millions d'euros. En 20 ans, sa contribution a triplé.** La part des communes s'élève, quant à elle, à 14,3 millions d'euros.

Afin d'apporter une réponse opérationnelle de qualité sur tous les cantons, plus de la moitié des centres de secours ont été reconstruits, le tournant du numérique a été pris avec le centre d'appel d'Atur et le matériel a été largement renouvelé avec plus de 2 millions d'euros investis chaque année.

La sécurité n'a pas de prix. En revanche, elle a un coût.

Recevant à plusieurs reprises les organisations professionnelles, Serge Mérillou, président du SDIS, et François Colomès, directeur, ont rappelé l'importance de l'engagement du Département en faveur du SDIS de la Dordogne. Tous ont partagé le même constat : la cause majeure des difficultés des pompiers tient à l'augmentation croissante du nombre des interventions qui ne relèvent pas directement de leur champ de compétences. Les exemples sont légion, qu'il s'agisse d'aider à relever une personne âgée ayant chuté à son domicile ou encore de récupérer un animal sauvage mort sur une route.

Le recours quasi systématique aux pompiers, quel que soit l'aléa, trouve son origine dans les effets de la désertification médicale, mais aussi dans l'évolution

des comportements individuels. L'une des solutions passe par une meilleure régulation des secours entre les acteurs de santé et une nouvelle organisation de l'offre médicale dans les territoires.

C'est pourquoi les élus du SDIS formulent des demandes appuyées à l'Etat consistant :

- à apporter des solutions en vue d'améliorer le secours à personne relevant de l'hôpital et donc des financements « sécurité sociale »,

- à veiller à ce que les sapeurs-pompiers ne soient pas la variable d'ajustement de la régulation médicale, en renforçant notamment les moyens affectés au SAMU et aux SMUR.

La complémentarité entre professionnels et volontaires constitue la force de notre modèle de sécurité civile.

Dans notre département rural, le volontariat doit être encouragé car il permet d'assurer un secours de proximité et de resserrer les solidarités locales.

Un effort budgétaire inédit d'1 million d'euros supplémentaire.

Lors du Conseil d'administration du 23 décembre dernier, le Département s'est engagé à augmenter les effectifs des pompiers professionnels et à revaloriser leurs rémunérations.

Ce sont des décisions conséquentes, prises dans un contexte financier que tout le monde sait difficile et contraint pour l'ensemble des collectivités locales et les Départements en particulier.

Des mesures fortes pour améliorer la qualité des secours.

- Augmentation de 9 % des effectifs professionnels grâce au recrutement de 20 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels sur 3 ans (dont 10 dès 2020).

- Affectation et indemnisation de 62 sapeurs-pompiers volontaires supplémentaires, mobilisables en astreinte.

- Augmentation de la prime de feu (de 19 à 22,5 %) dès que cette possibilité sera décidée par le gouvernement.

- Attribution de l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technique) aux agents réalisant des gardes de 24 heures.

- Augmentation de 10 % de l'indemnisation des gardes postées réalisées par les sapeurs-pompiers volontaires.

Ces choix réaffirment clairement le soutien solide et constant du Département en faveur des sapeurs-pompiers autour d'un unique objectif : l'amélioration de la réponse opérationnelle au service de la sécurité des Périgourdins.

SDIS 24



LE DÉPARTEMENT, ACTEUR INCONTOURNABLE DES POLITIQUES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis de nombreuses années, le Département accompagne les collectivités locales qui œuvrent dans le domaine de l'eau. Qu'il s'agisse d'eau potable, d'assainissement, de ressource en eau naturelle ou de la biodiversité qui lui est associée, communes, communautés de communes, agglomérations et syndicats intercommunaux ont toujours pu compter sur l'aide du Conseil départemental pour mener à bien leurs projets.

Afin d'améliorer la connaissance scientifique sur le grand cycle de l'eau en Dordogne, la partager avec tous les acteurs concernés de façon à améliorer la prise de décision, le Conseil départemental a conforté son équipe avec une hydrogéologue dès 2001. Cela lui permet de s'engager plus fortement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) dans leurs politiques territoriales.

Grâce à cette volonté politique forte ayant permis de développer en interne un savoir-faire reconnu par tous, le Département s'est imposé comme un

acteur incontournable des politiques de l'eau. Pour poursuivre dans cette voie, les élus ont décidé de mettre en place un schéma départemental de la ressource en eau potable mais également de créer un Comité Départemental de l'Eau Dordogne-Périgord afin de mettre en place un lieu de réflexion et de coordination.

Le schéma de la Ressource en eau

Le précédent schéma de l'eau potable, approuvé en 2005, avait permis d'aider les collectivités locales et leurs syndicats gestionnaires d'eau potable à lutter contre le gaspillage, couvrir les besoins actuels et futurs, assurer une qualité conforme des eaux distribuées, sécuriser les approvisionnements, optimiser l'organisation des collectivités et maintenir un prix raisonnable de l'eau.

Pour se mettre en conformité avec les récentes réglementations mais également l'organisation du territoire qui en découle et la nouvelle répartition des compétences, le Conseil départemental de la Dordogne a décidé de faire évoluer sa politique

d'accompagnement des collectivités avec des objectifs nettement orientés sur les enjeux de long terme.

Les trois volumes du nouveau schéma témoignent de l'ambition nouvelle portée par le Département et ses partenaires. Détaillant d'abord l'évolution du contexte et des actions réalisées depuis 2005, dressant ensuite un état des lieux de la ressource, le schéma établit - dans sa partie conclusive - un plan d'actions visant de manière primordiale à l'amélioration quantitative et qualitative de l'eau.

Le Comité départemental de l'eau Dordogne-Périgord

Dans le contexte du réchauffement climatique et avec des questions fortes sur les usages de l'eau, le comité a pour ambition de créer les conditions pour un débat apaisé, constructif et équilibré sur l'eau et de mobiliser tous les partenaires. Le Département est largement engagé en matière d'ingénierie technique et de soutien financier avec ses propres services départementaux, mais aussi avec des outils comme EPIDOR (Etablissement Public territorial du bassin de la Dordogne) pour les rivières à l'échelle interdépartementale, le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux) pour l'assainissement ou bien encore le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour les paysages et la biodiversité. Pour autant, n'ayant pas directement de compétence en matière d'eau potable, d'eaux pluviales, de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ou d'assainissement, c'est

Le Saud-Ruban, Saint-Mesmin



en toute impartialité qu'il souhaite s'investir pour porter une vision globale et départementale de la gestion et de la préservation des ressources naturelles et des milieux.

Ce Comité sera composé de trois collèges : collectivités, usagers et experts. Bien évidemment, les futurs membres pourront faire évoluer ses missions qui, dans un premier temps, porteront sur le partage des connaissances déjà acquises, le suivi de l'ensemble des travaux des partenaires et le lancement des études ou opérations complémentaires.

RIVIÈRES PROPRES

Cette opération lancée par le Département a pour objectif de faire un bilan de l'impact des stations d'épuration sur la qualité bactériologique des principaux cours d'eau de Dordogne. Il s'assure ainsi que la politique d'assainissement des collectivités est bien compatible avec sa volonté de développer les loisirs de pleine nature dans de bonnes conditions et d'atteindre son objectif d'excellence environnementale. Ainsi, les 6 principaux cours d'eau de Dordogne font l'objet de prélèvements entre juin et septembre sur un ensemble de points en amont et aval des stations d'épuration et des haltes nautiques.



Retenue de substitution du bassin versant du Bandiat sur la commune de Varaignes

UN COLLOQUE INTERNATIONAL SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO AUX EYZIES

C'est dans le cadre du quarantième anniversaire de l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial des sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère, que le Département de la Dordogne et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Nouvelle-Aquitaine ont accueilli aux Eyzies un colloque international placé sous l'égide de l'Unesco sur le thème des biens de la préhistoire et leur intégration dans les territoires.

Les sites de la vallée de la Vézère ont compté parmi les cinq premiers biens français inscrits en 1979 au Patrimoine mondial de l'Unesco. Une reconnaissance qui a permis au Département de valoriser le territoire grâce à un travail de préservation et de mise en valeur au service du public dont le point d'orgue était l'ouverture du Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux en 2016. Elle a également favorisé l'inté-

gration de la France dans les programmes européens de coopération de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, notamment le réseau CARP (Chemins de l'Art Rupestre Préhistorique), dont le Conseil départemental de la Dordogne est un des membres actifs.

Ce colloque international a permis de rassembler une grande diversité d'acteurs français et étrangers (Espagne, Portugal, Italie, Russie) en charge de sites d'art rupestre et de grottes préhistoriques inscrits sur la liste du Patrimoine mondial et confrontés aux mêmes problématiques de conservation, de recherche, de gestion et de valorisation. Sur trois jours, les délégations ont ainsi découvert la vallée de la Vézère dans sa dimension historique et territoriale.

OT Terre de cro-magnon



Remise du Label CARP (Chemin d'Art rupestre Préhistorique) aux 3 sites distingués.

Trois sites distingués par le Conseil de l'Europe en Dordogne

Vendredi 29 novembre, le Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux, le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire et le Parc du Thot ont reçu la certification CARP, un label délivré par le réseau CARP et certifié par le Conseil de l'Europe. Cette distinction est délivrée aux sites d'art rupestre, à l'issue d'un processus d'évaluation visant à récompenser la démarche qualité engagée en termes notamment de protection du site, d'accès et de services de base, de documentation, d'accueil du public, d'organisation des visites, ateliers et animations, d'espaces interprétatifs... Les trois sites de la vallée de la Vézère qui obtiennent aujourd'hui ce label rejoignent ainsi les sites emblématiques déjà certifiés, tels que Foz-Côa au Portugal et Siega Verde en Espagne.

Une démarche appelée à se développer

Le Département accompagne les autres sites, notamment privés, dans le processus de labellisation de manière à enclencher une véritable démarche de qualité à l'échelle de la vallée de la Vézère.

Site d'une valeur universelle exceptionnelle au titre du patrimoine mondial de l'Unesco, la vallée de la Vézère vient d'obtenir le label Grand Site de France, attribué à l'unanimité par la Commission nationale supérieure des sites, perspectives et paysages, qui reconnaît ses qualités en matière de développement durable, conciliant préservation du paysage et de « l'esprit des lieux » avec l'accueil du public.



BRANTÔME

TOCANE / VILLARS

UN PÉRIGORD TRÈS VERT !

Quand on ne veut plus de pétrole, on a des idées, et sur le canton de Brantôme, visiblement, elles ne manquent pas.

A Tocane, une démarche globale de développement durable est mise en œuvre. Construction d'un écoquartier, écopâturage pour l'entretien des espaces verts, construction de deux voies douces, sécurisation de la route départementale pour favoriser les déplacements piétons et à vélo : tout est fait, avec l'aide du Conseil départemental, pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de cette commune.

Il y a peu, c'est le « school bus » qui attirait les regards puisque Tocane était la première commune de France de moins de 2000 habitants à tester ce nouveau mode de transport à assistance électrique pouvant véhiculer 8 personnes. Après avoir obtenu des résultats très satisfaisants, un premier « school bus » sera livré en début d'année puis un second au printemps. Ainsi, tout en préservant l'environnement,

les élèves apprennent les règles de sécurité routière et le vivre ensemble. Tout cela en offrant aux parents un système de ramassage au porte-à-porte.

A Villars, la cantine a reçu le label bio Eco-cert niveau 3, ce qui signifie que 50% des composants des repas proviennent de l'agriculture biologique et locale. Mais, dans la réalité, ce niveau est dépassé puisque les élèves de cette école bénéficient de menus composés à plus de 75 % par des produits biologiques. Comme à Tocane, le développement durable est pensé plus largement au niveau de la commune et là aussi, celle-ci a pu compter sur l'aide du Conseil départemental tant financière pour certains projets que technique pour arriver à ce résultat au niveau de la restauration scolaire.

Ces initiatives en faveur de la jeunesse et du développement durable sont soutenues, relayées et encouragées par Jeannik Nadal et Marie-Pascale Robert-Rolin, les deux conseillers départementaux du canton.



Le School Bus à Tocane, un mode de transport innovant et écologique.

COULONIEIX
CHAMIERES

COULONIEIX-CHAMIERES

RÉNOVATION URBAINE : LE DÉPARTEMENT
S'ENGAGE POUR COULONIEIX-CHAMIERES

Signée avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) le 29 mai 2019, la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de Chamiers comporte un important volet social cofinancé par le Département.

Portant sur un volume global de près de 7,7 millions d'euros, ce programme, suivi pour le Département par Mireille Bordes, Vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire, de l'enfance et de la famille, consiste tout d'abord en la construction d'un Pôle des Solidarités comprenant la restructuration du Centre Médico-Social du Département et du centre social Saint-Exupéry, l'intégration du Centre communal d'action sociale et la construction d'une Maison de quartier.

Ce nouvel équipement sera implanté sur le terrain de 5600 m² de l'ex magasin Mutant qui sera entièrement reconstruit, pour une ouverture prévue à la fin 2020. Le Département, au delà de

son implication financière, a proposé à la Ville de prendre la maîtrise d'ouvrage de ce chantier. Il permet ainsi au projet de bénéficier directement des compétences de ses services, notamment en matière d'ingénierie.

Un programme « voiries et espaces publics » viendra en complément des opérations de constructions résidentielles et accentuera le caractère « vert » du quartier, s'intégrant ainsi dans l'environnement de la commune et de l'agglomération.

Sont également prévues la construction d'un gymnase municipal et l'implantation de containers semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers.

Enfin, la fusion des offices Dordogne Habitat (présidé par le Conseiller départemental Michel Testut) et Grand Périgueux Habitat, initiée par le Département (voir page 4), a été déterminante pour rendre possible l'objectif majeur du projet, à savoir la reconstruction des logements au bénéfice des habitants.



HAUT-PÉRIGORD NOIR

HAUT-PÉRIGORD NOIR

UN CANTON PHARE POUR LA NOIX DU PÉRIGORD

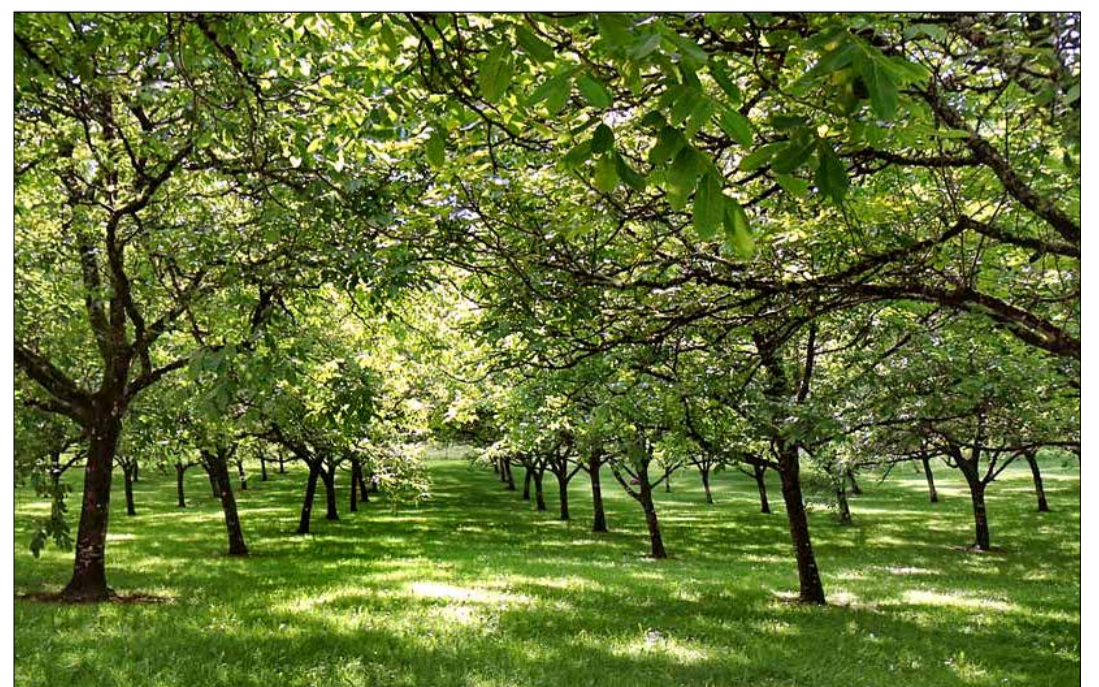
Oméga 3, Oméga 6, calcium, magnésium, phosphore, vitamines E, B1, B6 et B9, etc... les qualités nutritionnelles de la noix ne sont plus à démontrer et les bienfaits de cette production emblématique du Périgord sont de plus en plus recherchés par des consommateurs en quête de bien-être. Nul doute d'ailleurs que l'obtention en 2019 de l'Appellation d'Origine Contrôlée pour l'huile de noix du Périgord les confortera dans leur choix de se tourner vers nos produits connus pour leur grande qualité. Dans un marché marqué par des craintes sur le maintien des prix et une concurrence accrue venue des pays d'Europe de l'Est et du Chili, le savoir-faire périgourdin doit plus que jamais permettre de à la production française de se distinguer.

En Dordogne, 1000 producteurs exploitent 6000 hectares qui ont produit, cette année, 20 000 tonnes de noix. Le bassin historique de production se trouve dans le canton du Haut-Périgord-Noir où les exploitations agricoles sont

principalement basées sur les productions bovin viande et noix. Avec des vergers de 20 à 50 hectares, la noix est même la principale activité dans nombre de ces fermes.

Avec l'aide du Conseil départemental, les programmes des différents opérateurs ont permis de développer et professionnaliser cette filière. Depuis plus de 15 ans, chaque année, les aides du Département encouragent la mise en place de 150 hectares de vergers nouveaux. En Haut-Périgord Noir, où la production était déjà bien présente, les aides ont été orientées vers la restructuration des vergers existants et de nouvelles variétés plus productives sont apparues comme la Fernor et la Lara.

Désormais, la taille des vergers moyens ayant fortement augmenté, les aides du Département se portent sur la mécanisation des exploitations en complément des différents programmes opérationnels.





LAMONZIE-SAINT-MARTIN

UNE COMMUNE QUI REDYNAMISE SON CENTRE-BOURG

La commune de Lamonzie-Saint-Martin s'est engagée dans un ambitieux programme de revalorisation de son bourg : lancée depuis plusieurs années déjà, cette vaste opération a conduit dernièrement à l'inauguration de différents aménagements complémentaires qui concourent, chacun à leur niveau, à la réussite de la redynamisation du centre-bourg.

La première étape impérative de ce vaste projet passait par la sécurisation de la traverse du bourg sur la RD 936 pour laquelle le Département a investi 500 000 €. La réalisation de ces travaux a permis à la commune de lancer de son côté l'aménagement de 2 parkings et de faciliter un meilleur accès aux commerces et aux services. Une véritable plus-value pour améliorer l'attractivité du centre-bourg.

Une maison de santé communale et une salle omnisports sont venues compléter l'offre de services à la population. Le projet sportif a été conçu pour permettre à chacun de pouvoir pratiquer, quels que soient

son âge et ses motivations, les activités physiques et sportives. Un investissement de 1 696 995 € qui a bénéficié du soutien du Conseil départemental à hauteur de 318 845 € dans le cadre du contrat de projets communaux.

Sur les prochaines années, la commune envisage de poursuivre dans cette dynamique en accentuant la valorisation du centre-bourg actuel autour de l'identité de la nouvelle place des écoles et de la traversée du village, en intégrant la RD 936 en voie urbaine. Il est également envisagé de sécuriser et de mettre en valeur les entrées de la commune et d'améliorer l'accès à de nouveaux quartiers résidentiels et sociaux pour accueillir de nouvelles familles.

Des projets et une vision à long terme en faveur du développement de cette commune active que saluent les deux élus de ce canton du Pays de la Force, Colette Veyssière et Armand Zaccaron.



La nouvelle salle des sports de Lamonzie Saint-Martin



CHAMPCEVINEL

PÉRIGORD BOIS : LE CHOIX DU LOCAL

Implantée à Champcevinel, à moins de 5 minutes de Périgueux, Périgord Bois est à l'image de la plupart des entreprises périgourdines : une PME familiale qui a su au fil des ans se développer, faire preuve d'imagination et de créativité. Un développement qui est passé tout récemment par l'extension de son site historique afin d'augmenter ses capacités de production, de stockage et d'accueil du public.

Cela a représenté un investissement de près de 3 millions d'euros, significatif au regard de ses 39 salariés, abondé par le Département à hauteur de 23 500 euros. Un accompagnement financier particulièrement pertinent, tant les deux entrepreneurs à la tête de l'entreprise, Olivia et Laurent Dupuy, soulignent l'intérêt de la modernisation du site qui regroupe désormais 3 entités : Périgord Bois, Périgord Verres et Périgord Quincaillerie.

Avec un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros, Périgord Bois demeure le navire amiral de cet ensemble. « Un navire conçu en 1922 », souligne Olivia Dupuy, petite-fille du fondateur, Monsieur Jeintrat, qui s'était lancé dans l'aventure dans le quartier du Toulon à Périgueux. Pour se diversifier, une succursale quincaillerie et verre fut créée dans le quartier du Bassin tandis que la société mère était transférée à Champcevinel avec la création d'une scierie en 1976.

Dans un secteur fortement concurrentiel, la société ne manque pas de dynamisme. De la scierie traditionnelle, Périgord Bois est allé chercher des marchés à plus haute valeur ajoutée. « Nous travaillons ainsi à la pièce, nous faisons du sur-mesure pour des artisans menuisiers, nous proposons des meubles à monter pour les

particuliers, tout en privilégiant un approvisionnement local » souligne Laurent Dupuy.

Réactivité et souplesse : ces caractéristiques des PME-PMI se retrouvent pleinement dans la démarche de Périgord Bois, encore faut-il avoir un foncier adapté, permettant de se développer et pouvoir investir dans du nouveau matériel. Le choix s'est porté sur le développement du site de Champcevinel avec l'arrivée de 3 nouvelles machines à bois, la création d'un magnifique showroom de 1000 m² et de nouvelles capacités de stockage.

Aujourd'hui, comme le soulignent les deux élus du canton, Christelle Boucaud et Stéphane Dobbels, Périgord Bois est une entreprise dynamique qui peut voir l'avenir avec sérénité.



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

En ce début d'année, les mouvements sociaux s'enchaînent et révèlent le fossé grandissant qui se creuse entre un gouvernement qui persiste dans sa gestion libérale et les Français les moins aisés, qui subissent les méfaits de sa politique. Plus inquiétant encore, le pouvoir reste aveugle face aux problèmes réels vécus au quotidien par nos concitoyens. Rien ne change.

En Dordogne, comme partout ailleurs en France, syndicats et citoyens se rassemblent de plus en plus nombreux pour réagir. Le Conseil départemental est lui aussi fortement impacté par l'accroissement des inégalités entre les territoires, par la mise à mal de la décentralisation et la suppression de notre autonomie financière qui nous donnait les moyens d'agir librement.

Nous ne flanchons pas dans ce combat, nous maintenons notre mode de gestion pour plus d'écoute et plus de justice sociale car c'est notre ADN !

La justice sociale, c'est être auprès de tout.e.s, auprès de l'ensemble des acteurs du développement. En 2020 les communes et les intercommunalités pourront compter sur notre partenariat, le monde associatif sera accompagné et valorisé. Le progrès social et la solidarité restent au cœur de notre action. Nos engagements pour l'amélioration du patrimoine et de la voirie seront tenus. Le désenclavement numérique se poursuivra. L'éducation restera une de nos priorités. L'excellence environnementale demeurera une de nos lignes rouges. Nous sommes dans un autre mode de gestion !

Le Budget participatif que nous avons mis en place et qui a clôturé l'année 2019 symbolise parfaitement ce mode de gestion : nous avons donné la parole aux Périgourdins qui ont proposé des actions, nous les écoutons, nous les accompagnons !

Les élus du Groupe Socialiste et Apparentés vous souhaitent une très belle année 2020.

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION REMET EN CAUSE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

Après la suppression de la taxe d'habitation, on nous annonce un projet de loi décentralisation, différenciation et déconcentration, ou 3D, après les municipales, avec un volet relatif à la décentralisation.

Or, à partir du moment où les collectivités territoriales n'ont plus la liberté de décider de l'impôt, de faire le lien entre le citoyen, le contribuable et les politiques publiques, que se passe-t-il ? La crise des institutions et de la politique actuelle.

Poursuivre en ce sens nous amène au désastre !
Que deviendront nos collectivités territoriales ?
Des guichets de l'État ?

Regardons la réalité des départements ! Avec 11 milliards d'euros, ils assument les trois allocations nationales de solidarité, si importantes pour la cohésion et l'unité de notre pays. Or, pendant ce temps, on leur enlève la taxe foncière sur le bâti en leur disant qu'on leur donnera une part de la TVA.

On nous parle également de différenciation. Quésaco ? En fait, c'est la mise en concurrence entre les communes, départements et régions.

Pourtant, un dispositif extraordinaire existait : la clause générale de compétence. Ce dispositif audacieux permettait à l'échelon communal/départemental, celui de la démocratie de proximité, de prendre l'initiative dans le cadre de l'intérêt public local.

Nous le disons avec solennité : il y a là un problème de sincérité politique de la part de l'exécutif national. C'est bientôt sur un tas de ruines que se construiront nos budgets territoriaux.

Meilleurs vœux quand même.

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

En cette nouvelle année, le groupe « Le Rassemblement de la Dordogne » vous présente ses meilleurs vœux.

Notre Département a besoin de renouveau et d'unité alors rassemblons-nous car les échéances à venir seront capitales pour l'avenir du Périgord.

Il serait trop facile de céder à la démagogie politique ambiante, en oubliant les difficultés de notre territoire. Si nous ne réagissons pas rapidement, la Dordogne risque de souffrir des mauvaises décisions prises par l'exécutif départemental.

La question majeure du contournement de Beynac divise les Périgourdins. L'acharnement des uns et des autres à défendre leur position, la précipitation de Monsieur Peiro dans l'exécution des travaux sans attendre la fin de tous les recours. Cela aura de graves conséquences pour la Dordogne qu'elles soient financières, humaines ou environnementales quelles que soient les décisions de justice. Il y aura un avant et un après Beynac. Soyons plus consensuels et pragmatiques quant à l'avenir de notre territoire, œuvrons pour l'emploi, le désenclavement, le numérique, battons-nous contre la désertification médicale, combattons la méprise du monde rural face à l'hégémonie des métropoles. Il est de notre devoir d'alerter sur les maux de notre département, il y a urgence à agir.

Notre groupe s'inscrit comme force de propositions afin de faire de la Dordogne cette terre d'excellence de savoir-faire et de savoir-être. Nous serons toujours à vos côtés pour défendre la Dordogne.

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

LA SURVIE DE NOS TERRITOIRES RURAUX EST EN JEU

Au moment où l'État se désengage des services publics (trésoreries, postes, etc), et où le niveau de vie dans nos territoires ruraux risque de baisser encore au vu de ce que le gouvernement nous annonce, particulièrement pour les retraités (après avoir renié son engagement sur l'augmentation des retraites agricoles), le Département doit jouer encore plus son rôle de collectivité de proximité.

Finies les dépenses pharaoniques !

Le Département doit investir afin que celui-ci profite de ses propres recettes sans attendre éternellement l'aide de l'Etat.

Le Département doit aussi continuer à accompagner les Périgourdins dans leur vie quotidienne (collèges, routes, aides sociales...).

Le désengagement de l'Etat ne doit pas signer la fin de notre ruralité. Gouverner c'est prévoir... A nous d'anticiper.

Tout au long de l'an passé nous avons essayé de faire entendre notre voix au sein du conseil Départemental en ayant toujours à l'esprit le bien-être des Périgourdins. Nous continuerons, bien entendu, cette année à vos côtés.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020 pour vous et votre famille !

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



Premier Budget participatif Dordogne-Périgord : le résultat du vote des Périgourdin.e.s

Le Budget participatif en chiffres :

- **684 idées** déposées entre le 1^{er} septembre et le 11 octobre
- **422 idées** retenues par la commission citoyenne
- **360 projets** proposés au vote des citoyens
- **70 présences** sur les marchés et sur des réunions d'informations spécifiques
- **30 577 votants** soit près de 8% de la population de la Dordogne (dont 18 129 via Internet, soit 59% du total des votes)
- **113 152 choix** exprimés sur les projets

Il y a au total 53 projets lauréats, soit 15% du nombre de projets soumis au vote.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé. Rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2020 pour une deuxième édition !



LISTE DES LAURÉATS

PROJETS JEUNES

- MON POTAGER A L'ECOLE** Ecole d'Echourgnac - 1000 €
- AIRE DE JEU PARTAGEE** Gaïa Masse - Bergerac - 20 000 €
- ENCOURAGER LA SECTION JEUNES SAPEURS POMPIERS**
Section de jeunes sapeurs-pompiers et Amicale des sapeurs-pompiers d'Excideuil - 3 500 €
- PROJET VARIA : MUSIQUE, SPORT ET CULTURE POUR TOUS EN PERIGORD VERT** Les lassés des faits - Excideuil - 11 500 €
- FAITES VOTRE CINEMA!** Association des Rencontres Buissonnières Le Buisson de Cadouin - 21 645 €
- UN JARDIN PARTAGE POUR SAINT CYPRIEN** Les élèves du collège de Saint Cyprien - 18 078 €
- ECHANGE INTERGENERATIONNEL ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL** Ilan Chouly-Riviere et Baptiste Borie Coulounieix-Chamiers - 14 500 €
- CREATION D'UNE SECTION DE DRAISIENNES**
Entente vélo cyclo club Bergerac - 18 700 €
- VELO A L'ECOLE** Mathilde Valade La Force - 7 537 €
- DES ELEVES ECOCITOYENS REINVENTENT LEUR QUARTIER**
Elèves de la Calandreta Pergosina Périgueux - 10 000 €
- MUSEE DE L'INDUSTRIE** Ecole élémentaire du Lardin Le Lardin-Saint-Lazare - 20 387 €
- UN LIEU DE GLISSE SUR MONTIGNAC**
Amicale laïque Montignac - 36 000 €

CANTON BERGERAC 1 ET BERGERAC 2

- DEVELOPPEMENT DU CYCLISME EN MILIEU RURAL** Dordogne Sud Cyclisme Lamonzie Montastruc - 9 990 €
- CENTRE DE SOINS FAUNE SAUVAGE EN DORDOGNE (HERISSON)**
Association GAÏA Bergerac - 4 136 €

CANTON DE BRANTOME

- LES ABEILLES A CONDAT SUR TRINCOU**
Catherine Ferte Condat-sur-Trincou - 22 442 €
- ECO PATURAGES SUR LE CANTON DE BRANTOME** Association Lieux accueil insertion jardins environnement Brantôme - 9 563 €
- EN BORD DE DRONNE, UN PARCOURS LOISIRS ET SERVICES POUR TOUS**
Syndicat d'initiative de Bourdeilles - 31 836 €
- RESTAURER LES LAVOIRS COMMUNAUX** Association des gardiens du patrimoine La Rochebeaucourt-et-Argentine - 7 558 €

CANTON DE COULOUNIEUX-CHAMIER

- PLANTER DES FORETS COMESTIBLES** Collectif plantons des arbres Coulounieix-Chamiers - 25 000 €
- COUP DE POUCE : TRANSPORT SOLIDAIRE** Club Omnisports de Coulounieix-Chamiers - 32 000 €

CANTON HAUT-PERIGORD-NOIR

- FAISONS CONNAISSANCE AVEC LES ABEILLES AVANT QU'ELLES NE DISPARAISSENT** Association 1001 abeilles Boisseuilh - 6 000 €

CANTON ISLE-LOUE-AUVEZERE

- UNE SCENE DE PARTAGE!** Association Abracanargras (Le Pti'bar) Saint-Jory-Las-Bloux - 20 000 €

CANTON ISLE-MANOIRE

- FESTIVAL ÔRIZONS : SE DEPLACER, VOUS RENCONTRER**
Festival Ôrizons Printemps Ô Proche-Orient - 22 980 €

CANTON DE LALINDE

- ADAPTER LE PARCOURS SANTE AUX ENFANTS HANDICAPES**
Foyer rural de Saint Félix de Villadeix - 36 000 €

CANTON DE MONTPON-MENESTEROL

- POINT RELAIS POUR LA FAUNE SAUVAGE EN DETRESSE EN DORDOGNE**
Association Nature en Périgord Saint-Aulaye-Puymangou - 29 679 €

CANTON PAYS DE LA FORCE

- CREATION D'UNE HALLE CITOYENNE A SAINT-PIERRE D'EYRAUD**
Collectif Halle Citoyenne Saint-Pierre d'Eyraud - 36 000 €

CANTON PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON

- CREER DES JARDINS PARTICIPATIFS ECO-RESPONSABLES DE PROXIMITE**
Association des Parents d'Elèves de Villefranche de Lonchat - 30 215 €

CANTON PERIGORD CENTRAL

- AMENAGER UN ESPACE D'EXPOSITION DANS LE CHATEAU BARRIERE A VILLAMBLARD** Association Taillefer Villamblard - 20 821 €
- TRANSFORMATION DU CAFE ASSOCIATIF LE CAFE LIB' EN TIERS LIEU**
Association l'Ambassade Bourrou - 18 170 €

CANTON PERIGORD VERT NONTRONNAIS

- MINIBUS POUR LES JEUNES SPORTIFS**
AS Nontron Saint-Pardoux - 36 000 €
- RECONSTITUER LA FORGE ROYALE A JAVERLHAC CPIE**
Périgord-Limousin Javerlhac-la-Chapelle-Saint-Robert - 36 000 €

CANTONS PERIGUEUX 1 ET PERIGUEUX 2

- SOLIDARITE ET SECURITE A L'ADEPPE 24** - 20 800 €
- VEHICULE MULTI ASSOCIATION MFR** de Périgueux et Périgueux Basket Club - 25 000 €

CANTON DE RIBERAC

- DEVELOPPER LA RADIO LOCALE DU GRAND RIBERACOIS**
Association Liberté FM Ribérac - 12 000 €
- MULTISPORT EN LIBRE ACCES**
Maison Familiale Rurale du Ribéraçois-Vanxains
Demandé : 36 000 € - Octroyé : 27 000 €
(au maximum de l'enveloppe restante)

CANTON DE SAINT-ASTIER

- ACHAT D'UN MINIBUS ADAPTÉ RESTER CITOYEN MOBILE MALGRÉ LA MALADIE** Les Amis du Verger des Balans Annesse-et-Beaulieu - 36 000 €

CANTON DE SARLAT-LA-CANEDA

- RENDRE LA CHASSE PLUS ACCESSIBLE POUR LES JEUNES EN RENOVANT NOTRE POINT DE RENDEZ-VOUS**
Amicale des chasseurs de Vitrac - 32 490 €
- FORMATION DE NOS AINES A L'INFORMATIQUE** Club des cheveux d'argent vitracois Vitrac - 2 141 €

CANTON SUD-BERGERACOIS

- CONTEZ-NOUS EYMET** Comité d'études Historiques d'Eymet - 35 000 €
- UN TOIT POUR NOTRE ECOLE DE TENNIS** Tennis-club Issigeac - 10 500 €
- DES ARBRES FRUITIERS POUR TOUS DANS LE VIGNOBLE DE MONBAZILLAC** Les vigneron de Monbazillac - 36 000 €

CANTON DE TERRASSON-LAVILLEDIEU

- COTEAUX'BUS** Foyer Rural de Grèzes - 27 000 €

CANTON DE THIVIERS

- « TERRE DE CHEVAL » TRACTION ANIMALE ET MARAICHAGE**
Association « Cheval Nature en Périgord Vert » - 15 500 €

CANTON DE TRELISSAC

- LES TRELIBUS FOOT CLUB : SCOLARITE, SOLIDARITE, SPORTIVITE**
Trélissac Football Club - 36 000 €

CANTON VALLEE DE L'HOMME

- RUCHER DE BIODIVERSITE / TRANSFORMATION ALIMENTAIRE ET ARTISANALE** Collectif Copeaux Cabana Les Eyzies - 10 736 €
- LES ABEILLES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE** Association Colynoise Saint-Amand-de-Coly - 8 760 €
- BIATHLON RUNNING** Association Le Trail du Platane - Aubas - 15 143 €
- FACILITE L'ACCES A LA CULTURE ET AU PATRIMOINE ABBAYE DE SAINT-AMAND DE COLY**
Association des amis de Saint-Amand-de-Coly - 6 196 €

CANTON VALLEE DE L'ISLE

- MUSICA AU MOLIN - CHOEUR PARATGE : EQUIPEMENT**
Association Musica au Molin - Saint-Etienne de Puycorbier - 13 630 €

CANTON VALLEE DORDOGNE

- CHRONIQUE DES VIEILLES POUSETTES DES GALIPETTES!**
Association les Galipettes - Belvès - 4 320 €
- BESOINS EN MATERIEL : SONO ET ECLAIRAGE** Compagnie Thouron Cénac-et-Saint-Julien - 969 €
- EPICERIE SOLIDAIRE**
Association Lo Bouyricou Siorac-en-Périgord - 4 352 €
- COMPRENDRE LA NATURE POUR MIEUX LA RESPECTER**
Terre en Vert Belvès - 2 800 €

